

Prix littéraire « Objectif Plume »

RÈGLEMENT

Article 1.

L'Association 1065, sise aux Planchettes, organise son deuxième Prix littéraire à l'intention de toute personne aimant écrire, amateur ou professionnelle.

Voici une brève présentation de nos activités, sur lesquelles vous trouverez plus d'infos sur le site : www.planchettes-epouvantails.ch

« chasse-moineaux & attrape-nigauds »

✓ organisation du Sentier des épouvantails en 2016, 2018, 2021 et 2023

« Centre Culturel des Planchettes »

- ✓ Ouverture en 2019 de la bibliothèque publique « BiblioPuce » dans l'ancienne cabine téléphonique du village, renommée depuis lors « Centre Culturel des Planchettes »
- ✓ Organisation de concerts, expositions, etc.
- ✓ Organisation du Prix Littéraire « Objectif Plume » 2022-2023 et 2024

Article 2.

Date de lancement : **1.6.2024** / Date limite de remise des dossiers : **17.8.2024**

La participation est gratuite.

Il est destiné à toutes et tous et se compose de 2 catégories :

- ✓ *Jeunesse* pour les enfants et adolescents.es jusqu'à 15 ans révolus
- ✓ *Adultes* à partir de 16 ans

Article 3.

L'objet du Prix est de soumettre au jury une seule nouvelle par participant-e, selon les exigences détaillées ci-dessous :

- ✓ La nouvelle doit être originale, inédite, dactylographiée en français. Les « copier-coller » ne sont pas autorisés.
- ✓ Le texte doit être corrigé, libre de droits, n'avoir jamais été édité ou mis à la disposition du public.
- ✓ L'auteur-e travaille seul-e à la rédaction de son texte et n'a pas recours à l'Intelligence Artificielle.
- ✓ Les textes collectifs ne sont pas acceptés.
- ✓ La nouvelle doit contenir la phrase « *c'est ici que ça a commencé* ». Elle doit être munie d'un titre défini par l'auteur-e.

Article 4.

La nouvelle contient entre 6'000 et 9'000 caractères pour la catégorie *Jeunesse*, et entre 9'000 et 12'000 caractères pour la catégorie *Adultes* (espaces compris) et obéir aux normes suivantes :

- ✓ Format A4 (21 x 29,7 cm) pour la version imprimée
- ✓ Format .docx (Microsoft Word) pour la version numérique
- ✓ Polices autorisées : Garamond ou Calibri
- ✓ Caractères : 12 points
- ✓ Interligne : 1 (simple)
- ✓ Pages numérotées en bas de page, à droite

Article 5.

Afin de préserver l'anonymat pour ne pas influencer le jury, le nom de l'auteur-e ne doit pas figurer sur le texte. La nouvelle doit être signée d'un pseudonyme.

La nouvelle est envoyée en 7 exemplaires, imprimée en recto seulement. Les manuscrits ne seront pas retournés à l'auteur-e. Pour ceux qui souhaiteraient les avoir en retour, ils resteront à disposition auprès des organisateurs jusqu'au 31 décembre 2024.

L'envoi doit contenir une petite enveloppe fermée sur laquelle figure le pseudonyme de l'auteur-e et à l'intérieur de laquelle sont indiqués nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail et date de naissance, ainsi que le nombre de caractères qui forment la nouvelle.

Le courrier postal sous enveloppe B4 non recommandé sera adressé au plus tard le 17 août 2024 (la date du timbre postal faisant foi) à :

Association 1065
Prix Littéraire Objectif Plume
La Salomé 1
2325 Les Planchettes

À partir de cette date, aucune communication ne sera échangée jusqu'à la fin de la délibération du jury, soit le 30 septembre 2024.

Veuillez noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas aux exigences sera écarté sans contestation possible.

Article 6.

Les nouvelles de chaque catégorie seront évaluées par un jury de 6 membres, composé de gens de lettres et de théâtre et de membres de l'Association 1065/Centre Culturel des Planchettes, adjoints d'une coordinatrice.

Les nouvelles seront évaluées en fonction de l'exploitation du titre et de la phrase imposée, de leur originalité et du bonheur de lecture qu'elles procurent.

Cinq nouvelles de chaque catégorie seront sélectionnées par le jury.

Les auteur-e-s dont l'œuvre aura été choisie seront contacté-es individuellement entre le 3 et le 6 octobre 2024.

Article 7a.

La participation au Prix implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Article 7b.

Dans l'éventualité où le quota de 15 textes n'est pas atteint, le comité de l'Association se réserve le droit de purement et simplement annuler l'événement.

Article 8.

Un recueil sera édité par les soins des organisateurs. Elle réunira les 5 textes choisis en catégorie *Jeunesse* et les 5 textes choisis en catégorie *Adultes*. Aucun droit d'auteur ne pourra être exigé en cas de publication d'un texte.

Article 9.

Le Prix Littéraire offrira des récompenses attribuées par le jury aux 10 textes sélectionnés sous forme d'une publication « Prix Littéraire Objectif Plume », de bons de la librairie La Méridienne, de cyanotypes 'Gready Made' et d'une ovation !

Article 10.

Une cérémonie publique de remise des prix aura lieu le samedi 23 novembre 2024 à 17 heures au Pavillon des fêtes des Planchettes, durant laquelle un extrait de chaque texte primé sera lu. Cette lecture sera confiée à des personnes choisies par les organisateurs et les organisatrices, mais les lauréat-e-s pourront également décider de lire leur propre extrait de texte.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier cette date ou de l'annuler si des circonstances internes ou externes les y contraignent.

Chacune et chacun y est cordialement invité-e. Veuillez d'ores et déjà réserver cette date.

Après la cérémonie, un repas **sur réservation** sera servi au Restaurant de La Couronne aux Planchettes.

Pour réserver le repas et pour tous renseignements complémentaires concernant Objectif Plume, contactez :
032 913 60 81 / 079 289 75 04 / association1065@bluewin.ch

Philippe Fromont, Nicole Grédy et Marianne Guignard
Les Planchettes, mai 2024